

FR

RADIANTS XDI-XDI D

NOTICE INSTALLATEUR

N° 05000368 / 14



Radiant céramique double allure
Brûleur inox
Carrosserie aluminium
Allumage et contrôle de flamme électronique
Adaptateur orientable 3 positions intégré

Service Commercial France

Fabricant : SBM 3 cottages de la Norge

3 cottages de la Norge 21490 CLENAY FRANCE Tél: 03.80.76.74.70 Fax: 03.80.76.74.69 e-mail:sbm.france@sbm.fr http://www.sbm.fr



SOMMAIRE

1. DESC	CRIPTIF TECHNIQUE	Pages	3 à 5
1.1 1.2 1.3	Description		3 à 4
2. INST	ALLATION	Pages	6 à 17
2.1 2.2 2.3 2.4 2.5 2.6 2.7 2.8 2.9	Règlementations Déballage et vérification du matériel Schéma d'une installation type Inclinaison des radiants Fixation des radiants Distances minimum de sécurité Raccordement gaz Raccordement électrique Mise en service		8 9 à 10 10 à 11 12 13 14 à 15
3. RECE	EPTION DE L'INSTALLATION	Page	18
4. ENTF	RETIEN	Page	18
5. DEP	ANNAGE	Pages	19 à 21
6. CON	VERSION DU GAZ DE FONCTIONNEMENT	Page	22
7. GRO	UPEMENT D'APPAREILS	Page	22

AVERTISSEMENT:

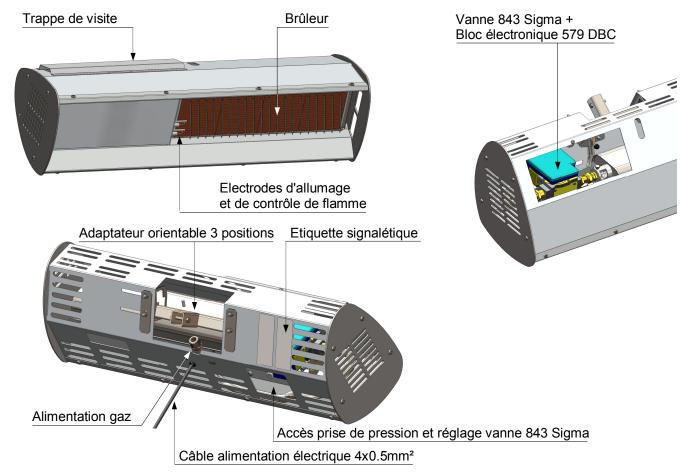
Le matériel SBM est garanti 2 ans à compter de la date de livraison, sauf clause contraire indiquée sur le devis. Cette garantie est valable uniquement si le matériel est installé selon la présente notice technique, par un installateur agréé, et si les opérations d'entretien (voir chapitre ENTRETIEN) sont effectuées annuellement, par un professionnel agréé. Le matériel ou les éléments défectueux renvoyés à SBM, devront impérativement être accompagnés du bon de livraison ou de la copie de la facture. De même, des informations relatives à l'installation de chauffage devront être fournies.

GENERALITES

- Afin d'améliorer ses produits, SBM se réserve le droit de modifer sans préavis, les caractéristiques de ses appareils.
- Les radiants ເ⊃ι sont certifiés CE pour usage non domestique (intérieur et extérieur). Ils sont aussi certifiés CE pour usage domestique (ex: terrasse ouverte) en USAGE EXTERIEUR UNIQUEMENT. Leur désignation devient alors ເ⊃ι-□.

1. DESCRIPTIF TECHNIQUE

1.1 Description



1.2 Caractéristiques techniques

GAZ : G20 - Catégorie : I_{2Fsi} FR

				ZLSI		
MODEL	E		XDI 8 XDI 8 D	XDI 10 XDI 10 D	XDI 12 XDI 12 D	X□16 X□16 □
P.I.N. C€			1312 C	Q 6090		
Classe NOx				4	1	
Poids		(kg)	5.75	6.25	7.00	8.25
Débit calorifique nominal	Qn (Hi)	(kW)	3.30	3.80	5.10	6.80
	Qn (Hs)	(kW)	3.65	4.25	5.65	7.55
			GAZ			
Pression nominale d'alimentation	on	(mbar)		2	0	
Pression minimale d'alimentation	n	(mbar)		1	7	
Pression maximale d'alimentation	on	(mbar)	25			
Pression d'injection maxi(sortie	vanne SIGMA)	(mbar)	11	12	15	16
Pression d'injection mini (sortie	vanne SIGMA)	(mbar)	7	7	7	7
Débit volumique nominal		(m ³ /h)	0.350	0.400	0.540	0.715
Ø orifice secondaire (injecteur)	(1/10	00 mm)	165	170	180	205
Ø orifice primaire (diaphragme)	(1/10	00 mm)	-	-	-	-
Raccord entrée gaz			F	Raccord G1/2" cyli	ndrique (ISO 228-1)
			ELECTRICITE			
Alimentation électrique 230V (+10% -15%)				/ (+10% -15%) – 5	0Hz Neutre obliga	atoire
Puissance apparente	19					
Durée maximale du cycle d'allumage 30 secondes						
			VENTILATION			
Air de combustion		(m ³ /h)	3.40	3.90	5.30	7.00
Débit d'air neuf requis		(m ³ /h)	33	38	51	68

GAZ: G25 - Catégorie: I_{2Esi} FR

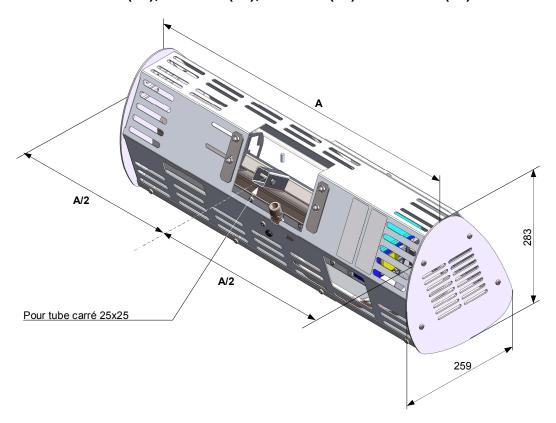
MODELE	XDI 8	XDI 10 XDI 10 D	XDI 12 XDI 12 D	XDI 16 XDI 16 D		
P.I.N. C€	<u> </u>		Q 6090			
Classe NOx			_			
		1	4			
Poids (kg		6.25	7.00	8.25		
Débit calorifique nominal Qn (Hi) (kV		3.80	5.10	6.80		
Qn (Hs) (kV	/) 3.65	4.25	5.65	7.55		
GAZ						
Pression nominale d'alimentation (mba	r)	2	5			
Pression minimale d'alimentation (mba	r)	2	0			
Pression maximale d'alimentation (mba	r)	30				
Pression d'injection maxi (sortie vanne SIGMA) (mba	r) 10	10.5	15.5	13		
Pression d'injection mini (sortie vanne SIGMA) (mba	r) 9	9	9	9		
Débit volumique nominal (m³/	n) 0.400	0.470	0.630	0.830		
Ø orifice secondaire (injecteur) (1/100 mm	1) 185	190	200	235		
Ø orifice primaire (diaphragme) (1/100 mm	1) -	-	-	-		
Raccord entrée gaz		Raccord G1/2" cylii	ndrique (ISO 228-1)		
	ELECTRICITE					
Alimentation électrique	230	V (+10% -15%) – 5	0Hz Neutre obliga	ntoire		
Puissance apparente (V/	۸)	19				
Durée maximale du cycle d'allumage		30 sec	condes			
	VENTILATION					
Air de combustion (m ³ /	n) 3.40	4.00	5.30	7.00		
Débit d'air neuf requis (m ³ /	1) 33	38	51	68		

GAZ : G31 - Catégorie : I_{3P} FR

MODE	8 ICX	XDI 10 XDI 10 D	X□1 12 X□1 12 □	XDI 16 XDI 16 D		
P.I.N. C €				1312 C	Q 6090	
Classe NOx				4	1	
Poids		(kg)	5.75	6.25	7.00	8.25
Débit calorifique nominal	Qn (Hi)	(kW)	3.30	3.80	5.10	6.80
•	Qn (Hs)	(kW)	3.65	4.25	5.65	7.55
			GAZ			
Pression nominale d'alimenta	tion	(mbar)		3	7	
Pression d'injection maxi (sor	naxi (sortie vanne SIGMA) (mbar) 36 : régulateur bloqué = écrou D serré à fond (voir page				ir page 22)	
Pression d'injection mini (sort	ie vanne SIGMA)	(mbar)	12	12	12	12
Débit massique nominal		(kg/h)	0.260	0.300	0.400	0.530
Ø orifice secondaire (injecteu	r) (1/10	00 mm)	105	110	125	135
Ø orifice primaire (diaphragm	e) (1/10	00 mm)	140	130	180	-
Raccord entrée gaz			ı	Raccord G1/2" cylir	ndrique (ISO 228-1)
			ELECTRICITE			
Alimentation électrique			230\	′ (+10% -15%) – 5	0Hz Neutre obliga	atoire
Puissance apparente	sance apparente (VA) 19					
Durée maximale du cycle d'a	llumage		30 secondes			
			VENTILATION			
Air de combustion		(m ³ /h)	3.10	3.60	4.80	6.30
Débit d'air neuf requis		(m ³ /h)	33	38	51	68

1.3 <u>Dimensions des radiants</u>

☆□! 8 (□), **★□!** 10 (□), **★□!** 12 (□) et **★□!** 16 (□)



MODELE	X□ 8 (□)	≻□ 10 (□)	≻□ 12 (□)	⊁ □ 16 (□)	
A (mm)	576	625	702	826	

2. INSTALLATION

CES RADIANTS DOIVENT ETRE INSTALLES EN ACCORD AVEC LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR ET DANS UN LOCAL SUFFISAMMENT AERE. LES RADIANTS XDI-D NE PEUVENT ETRE INSTALLES QU'EN TERRASSE EXTERIEURE SUFFISAMMENT OUVERTE (CH 56).

2.1 Règlementations

Les panneaux radiants céramique SBM ont le droit d'usage de la marque 🕻 € .
L'aération des locaux doit respecter la norme EN 13410.
ERP:
L'utilisation dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) est règlementée par les articles généraux CH44, CH46 et CH53 du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux ERP.
Etablissements Recevant du Public (ERP): ces locaux peuvent être chauffés par panneaux radiants sous réserve qu'ils répondent aux dispositions particulières à chaque type d'établissement. Types L, M, N, O, R, T, V, W, X et PA.
L'aération à prévoir dans ces mêmes établissements est définie par l'article GZ21 du même règlement.
Toute réalisation dans un Etablissement Recevant du Public (ERP) est soumise à l'accord préalable de la Commission locale de sécurité.
Terrasses non domestiques : CH56 "Appareils de chauffage de terrasse"
Usage domestique, utilisation en extérieur uniquement (terrasse selon CH56 page suivante, surface ouverture minimum 50% de la plus grande paroi ou ventilation mécanique 10m³/h par kW installé) installation réalisée par un professionnel uniquement. Il est recommandé d'installer un détecteur de CO₂ sur la terrasse (à au moins 1m de l'appareil).
L'utilisation en installations classées pour la protection de l'environnement est règlementée par la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 art 46.
Code du travail.
Veuillez respecter toute autre réglementation en vigueur, non listée ci-dessus, et tenir compte de toutes modifications ou abrogations de ces règles.

CH 56 (Règlementation française. SBM recommande les mêmes règles dans les autres pays, ce texte ne se substituant pas à une éventuelle réglementation nationale existante).

Appareils de chauffage de terrasse (Arrêté du 29 juillet 2003)

L'installation et l'utilisation d'appareils de chauffage de terrasse fixes ou mobiles à combustion, intégrant ou non un récipient de GPL, ne peuvent être réalisées que dans les conditions énoncées dans le présent article, en dérogation aux articles CH 44, CH 46 à CH 52.

- 1. Les appareils de chauffage visés au présent article ne peuvent être admis en fonctionnement que sur des terrasses situées en plein air ou des terrasses à l'air libre, comportant une ou des ouvertures permanentes d'une surface minimale totalisant au moins 50 % de la surface de la plus grande façade.
- 2. Ces appareils sont conçus, fabriqués et mis sur le marché conformément aux dispositions de l'arrêté du 12 août 1991 modifié portant application de la directive 90/396/CEE relative aux appareils à gaz.
- 3. Les appareils doivent être installés et entretenus conformément aux notices d'installation et d'utilisation du fabricant et utilisés conformément à leur destination.
- 4. La puissance de chaque appareil est limitée à 15 kW. Le nombre d'appareils est limité à 10 par terrasse. La puissance surfacique installée ne doit pas dépasser 1 kW/m² de terrasse.
- 5. Nonobstant le respect des instructions du fabricant en la matière, lorsque l'appareil est en fonctionnement, aucune de ses parties susceptibles d'être portées à une température supérieure à 100° C ne devra se trouver à proximité d'une matière ou d'un matériau combustible non protégé en tenant compte des distances d'éloignement minimales suivantes : 0,50 mètre vers le haut, 0,60 mètre latéralement et 1,25 mètre vers le bas.

Ces distances s'appliquent en particulier à toute tenture ou tout élément flottant, quelle que soit la position qu'il peut prendre. L'accès aux parties actives du brûleur situées à une hauteur inférieure à 2 mètres doit être protégé par une grille ou un dispositif analogue.

- 6. Les appareils et leurs canalisations d'alimentation ne doivent pas être utilisés comme points d'accrochage.
- 7. Chaque brûleur doit disposer d'un dispositif de coupure de l'alimentation en combustible. Pour les appareils qui incorporent un récipient de GPL, le robinet du récipient, s'il est facilement accessible, peut tenir lieu de dispositif de coupure.
- 8. Chaque terrasse équipée d'un réseau de canalisations fixe, pour l'alimentation en combustible, doit comporter une vanne manuelle, facilement accessible et bien repérée, permettant la coupure de l'alimentation de l'ensemble des appareils raccordés.
- 9. Les appareils mobiles ou leurs systèmes d'alimentation en énergie doivent être équipés d'un dispositif de sécurité interrompant leur fonctionnement en cas de basculement.
- 10. Cas particulier des appareils intégrant un récipient de GPL.

En dehors des heures d'exploitation de l'établissement, les appareils et les récipients de GPL peuvent être stockés dans les conditions de l'article GZ 7. A défaut, ils peuvent être stockés sur la terrasse elle-même, à condition d'être positionnés à plus de 3 mètres, en distance horizontale d'un tiers.

Note SBM : la ventilation naturelle (paragraphe 1) peut être remplacée par une ventilation mécanique (10m³/h par kW installé) selon EN 13410.

2.2 <u>Déballage et vérification du matériel</u>

- ☐ Vérifier type de matériel et quantités par rapport à votre commande.
- ☐ Vérifier que l'emballage et le matériel soient intacts.

 Dans le cas contraire, émettre une réserve auprès du transporteur.
- ☐ Vérifier le type de gaz et la pression d'utilisation.
- ☐ Vérifier le contenu de chaque carton.

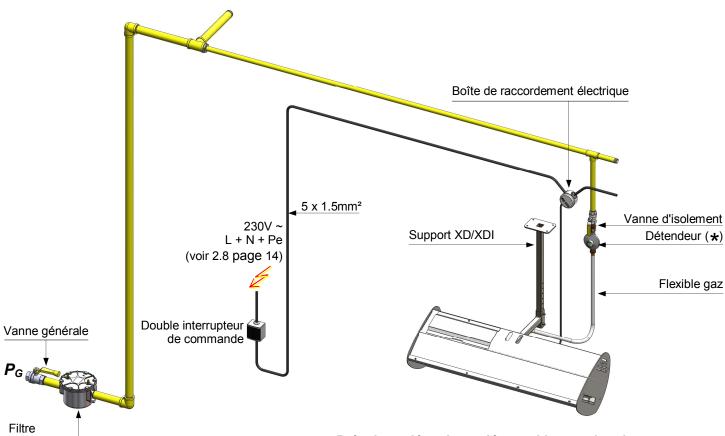




Radiant XDI

Notice utilisateur XDI FR

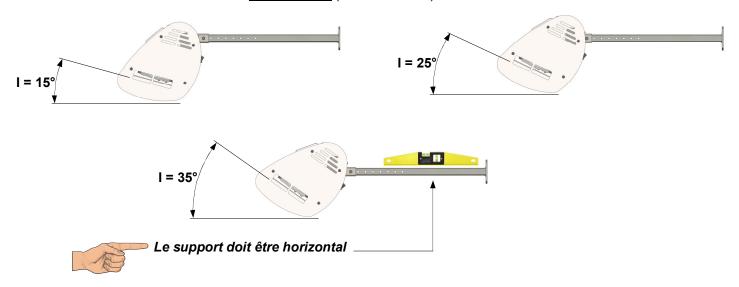
2.3 Schéma d'une installation type (contrôle de plusieurs radiants)



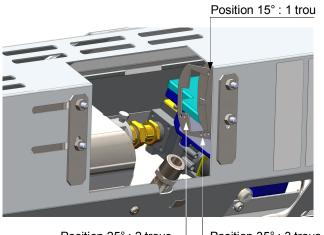
* Prévoir un détendeur adéquat si la pression de distribution P_G est supérieure à la pression maximale d'alimentation (G20 et G25) ou à la pression nominale (G31) des radiants (voir 1.2)

2.4 Inclinaison des radiants

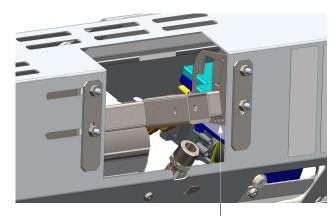
☐ Inclinaison "I" = <u>15° minimum</u> (voir étude SBM)



☐ L'adaptateur orientable intégré permet de régler l'inclinaison du radiant à 15°, 25° ou 35° par rapport à l'horizontale, selon la valeur préconisée sur l'étude SBM. L'inclinaison est préréglée d'origine à 35°.





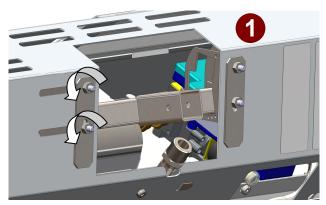


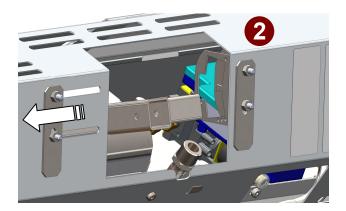
Inclinaison préréglée à 35° : 3 trous

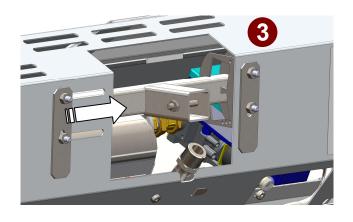
■ Modification de l'inclinaison

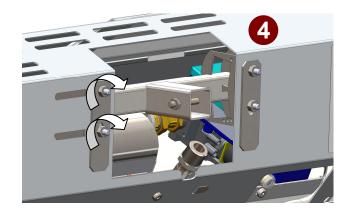


A faire avant fixation du radiant sur son support.









2.5 Fixation des radiants

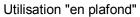
☐ Hauteurs de fixation

MODELE	Hauteur indicative de confort (m) Utilisation intérieure (*)	Hauteur indicative de confort (m) Utilisation extérieure (*)
★□ 8 (□)	3.60	2.20
☆□ 10 (□)	3.80	2.40
≻□ 12 (□)	4.10	2.80
⊁□ 16 (□)	4.40	3.20

(*) : Hauteurs indicatives de confort pour une inclinaison de 35°, à confirmer par l'étude SBM.

☐ Utilisation du SUPPORT XD/XDI (fourniture SBM) : voir notice 05000396.

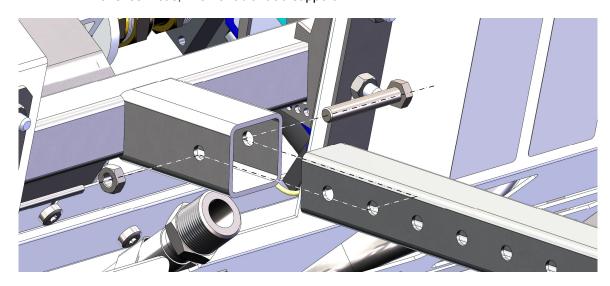
Utilisation "en mural"



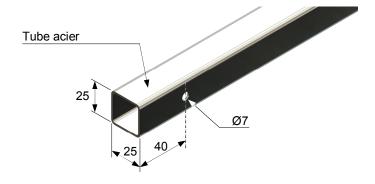




Dans les 2 cas, fixer le radiant au support :

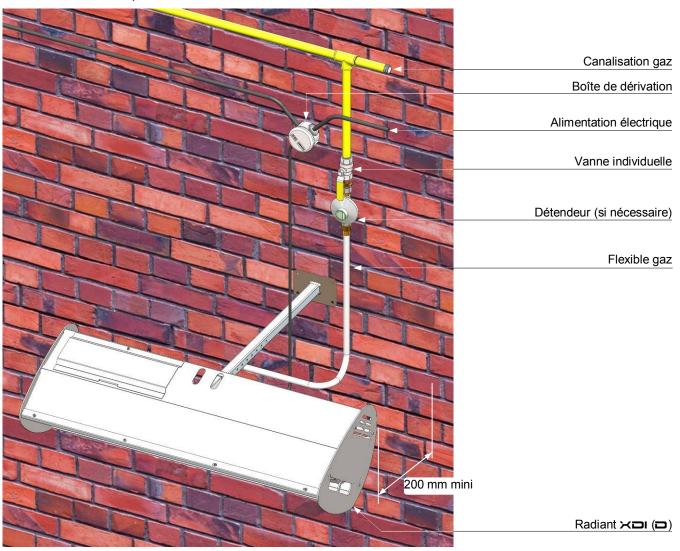


☐ Support fabriqué par l'installateur.



Fixation du radiant au support : voir page 10.

☐ Exemple d'installation :

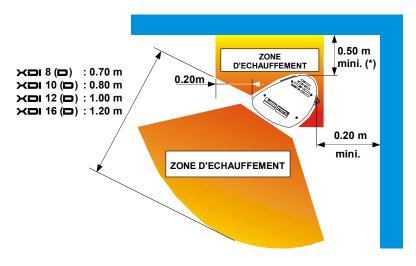


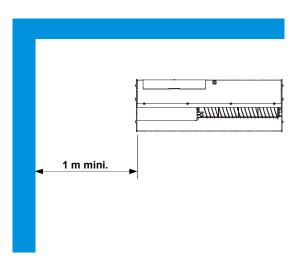


Les canalisations et accessoires gaz, de même que les alimentations et accessoires électriques doivent être placés à l'arrière du radiant.

Ne jamais les positionner au-dessus du radiant! (voir 2.6)

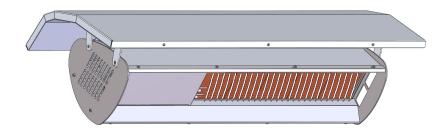
2.6 <u>Distances minimum de sécurité</u>





(*) 0.25 m mini, possible avec utilisation d'un DEFLECTEUR XD/XDI (voir notice 05000583).

Dans ce cas, la fixation du déflecteur sur le radiant, devra être effectuée à la mise en service, en dernière opération, après montage de la trappe de visite.





Matériaux inflammables (θ_{max} = 70°C), câbles électriques ou canalisations gaz, ne doivent pas être placés dans la zone d'échauffement.



Dans le cas où les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées, prévoir une protection thermique au-dessus des radiants.

AVANT INSTALLATION, VERIFIER QUE LES CONDITIONS DE DISTRIBUTION LOCALES, LA NATURE, LA PRESSION DU GAZ ET LES REGLAGES DE L'APPAREIL SONT COMPATIBLES.

- Les tuyauteries d'alimentation gaz ne doivent pas produire d'effort sur le radiant. (utiliser de préférence un tuyau flexible métallique onduleux)
- ☐ Alimentation en MOYENNE PRESSION

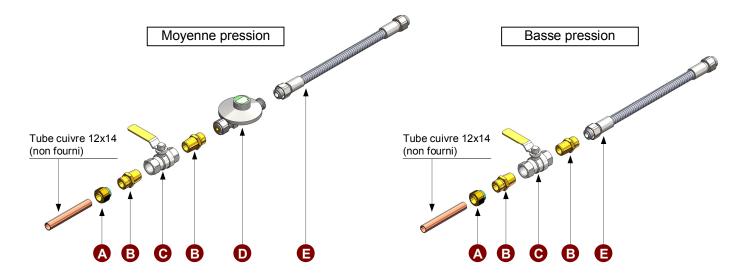
Pression de distribution P_G supérieure à la pression nominale d'alimentation du radiant (voir tableaux pages 3 et 4).

GAZ	PRESSION DE DISTRIBUTION	KIT ALIMENTATION
G20	200 mbar à 1.5 bar maxi	9805038 ou 9805039 (ERP)
G25	200 mbar à 1.5 bar maxi	9805040 ou 9805041 (ERP)
G31	200 mbar à 1.5 bar maxi	9805042 ou 9805043 (ERP)

☐ Alimentation en BASSE PRESSION

Pression de distribution P_G comprise entre les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessous.

GAZ	PRESSION DE DISTRIBUTION	KIT ALIMENTATION
G20	17 => 60 mbar	
G25	20 => 60 mbar	9805052 ou 9805053 (ERP)
G31	37 mbar	

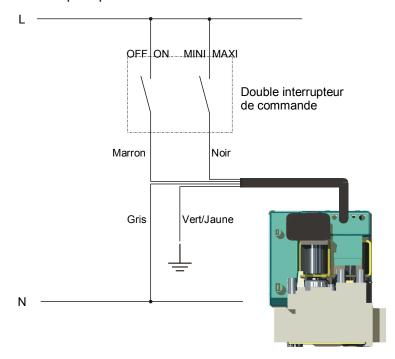


	9805038	9805039	9805040	9805041	9805042	9805043	9805052	9805053
ENS RAS 14 G1/2	1	1	1	1	1	1	1	1
MAMELON R1/2m-G1/2m	2	2	2	2	2	2	2	2
VANNE DN15 SS PDC E/S Rp1/2	1	1	1	1	1	1	1	1
DF64 G1/2 G31-37 4KG/H	-	-	-	-	1	1	-	-
DF64 G1/2 G20-20 3M3/H	1	1	-	-	-	-	-	-
DF64 G1/2 G25-25 3M3/H	-	-	1	1	-	-	-	-
FLEXIBLE METAL GAZ G1/2F 700mm	1	-	1	ı	1	ı	1	-
FLEXIBLE METAL G1/2F ERP 750mm	-	1	-	1	-	1	-	1

Assemblage du kit : voir notice 05000570

2.8 Raccordement électrique

☐ Schéma de principe



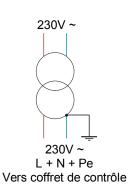
- ☐ Commande :
 - 1 interrupteur ON / OFF (Allumage / Extinction)
 - 1 interrupteur MAXI / MINI (Allure de chauffe)

CONTROLE MANUEL DOUBLE ALLURE cordements électriques doivent être réalisés en conformité avec

- Les raccordements électriques doivent être réalisés en conformité avec la norme NF C15100.
- ☐ Aucune tension, même passagère, entre neutre et terre n'est admise.

En cas d'installation sans neutre (ou neutre de mauvaise qualité), prévoir un transformateur d'isolement de façon à créer un neutre artificiel. Pour cela, relier une borne du secondaire du transformateur directement à la terre.





☐ Types de câbles de raccordement

LIAISON	CABLE
Interrupteurs de commande à boîte de dérivation (et entre les boîtes de dérivation)	U1000 RO 2V 5G1.5
Boîte de dérivation à radiant	Utiliser le connecteur fourni avec le radiant. Fil vert/jaune: TERRE Fil marron: PHASE "ON/OFF" Fil gris: NEUTRE Fil noir: PHASE "MINI/MAXI"

Câbler les interrupteurs et boîtes de dérivation selon schéma ci-dessous.

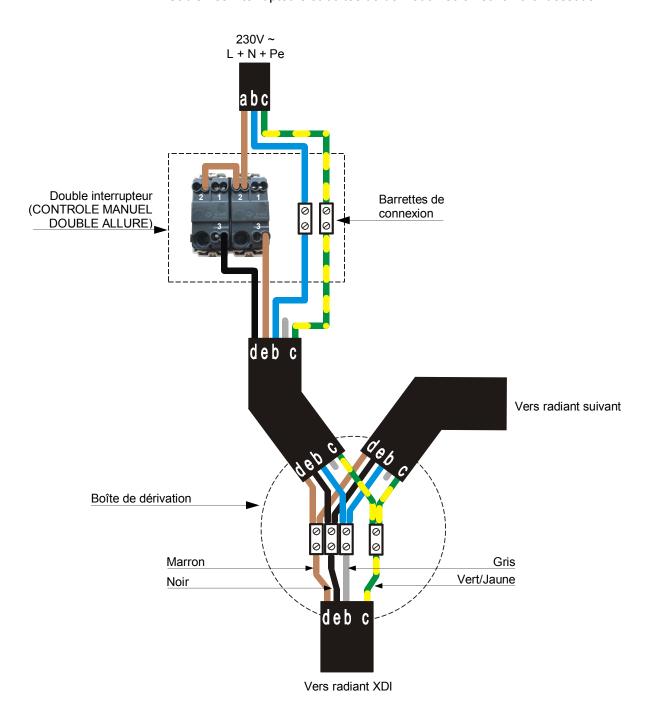


TABLEAU DE FONCTIONNEMENT

Tension entre d et b		Tension entre e et b		Radiant
230 V	+	230V	=	ON (maxi)
230 V	+	0V	=	ON (mini)
0 V	+	0V	=	OFF
0 V	+	230V	=	OFF

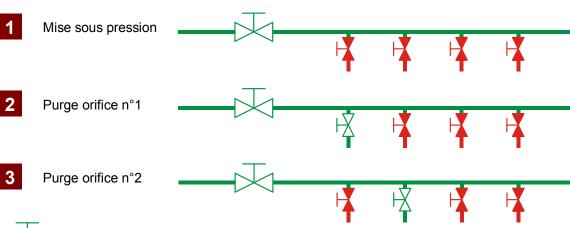
2.9 Mise en service

Purge

Objectif: chasser les impuretés dans les tuyauteries gaz.

Principe: purger les canalisations à l'air sec ou mieux, à l'azote, APRES AVOIR

DEBRANCHE TOUS LES ACCESSOIRES.



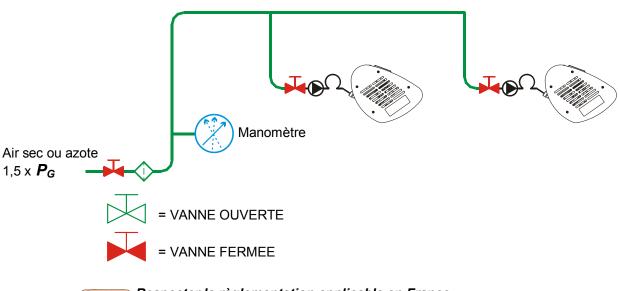


= VANNE OUVERTE



= VANNE FERMEE

- Contrôle d'étanchéité gaz
 - a) Mettre l'installation sous une pression (azote ou air sec) égale à 1,5 fois la pression de distribution P_{G} .
 - b) Fermer l'alimentation d'azote ou d'air sec et attendre 15 minutes de stabilisation.
 - c) Vérifier la pression au manomètre après deux heures (l'aiguille du manomètre doit rester fixe).
 - d) En cas de chute de pression, rechercher les fuites à l'aide d'un produit moussant et répéter l'opération.



Respecter la règlementation applicable en France.

Première mise en route

- a) Vérifications préliminaires :
 - * calibrage des fusibles (ou disjoncteur) du coffret de commande.
 - * fonctionnement de l'interrupteur différentiel (bouton "TEST").
- b) Position de départ :
 - * vanne générale fermée.
 - * vannes individuelles ouvertes.
 - * interrupteur différentiel enclenché (position "ON").
 - * interrupteur d'allure sur la position "MAXI".
- c) Allumage
- Ouvrir la vanne générale d'arrivée de gaz.
- Positionner l'interrupteur de mise de marche sur "I / ON"
- Vérifier le cycle de fonctionnement :
 - . Allumage par train d'étincelles.
 - . Si après 30 secondes, l'appareil ne s'est pas allumé, il se met alors, en sécurité.
 - . La séquence d'allumage ne peut reprendre qu'en interrompant et en remettant l'alimentation électrique après 5 secondes environ.
 - . Maintient du fonctionnement du radiant tant qu'il est alimenté en électricité et gaz.
 - . Si pour une raison quelconque, la flamme n'est plus détectée, l'appareil tente un nouvel allumage.
- Positionner éventuellement l'interrupteur d'allure sur "MINI". (attendre 5 minutes de chauffe au "MAXI" avant de passer au "MINI").
- d) Etanchéité raccordement radiant
 - * pour chaque radiant, vérifier l'étanchéité du circuit gaz à l'aide d'un produit moussant, depuis la sortie de la vanne individuelle jusqu'à l'injecteur.
- e) Fermeture de la trappe d'accès



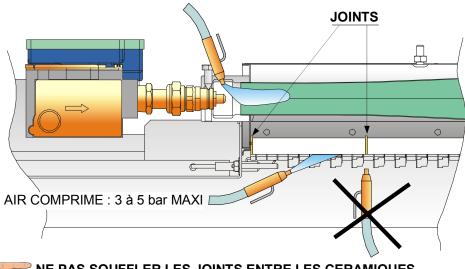
3. RECEPTION DE L'INSTALLATION

- ☐ A faire par l'installateur en présence du client.
- ☐ Planifier la **première visite d'entretien** (1 an après la première mise en route).

4. ENTRETIEN

VISITE ANNUELLE D'ENTRETIEN.

- □ Dépoussiérage des radiants
 - sur site, après ouverture de la trappe de visite, les radiants éteints et froids.





NE PAS SOUFFLER LES JOINTS ENTRE LES CERAMIQUES (Risque de détérioration du brûleur)

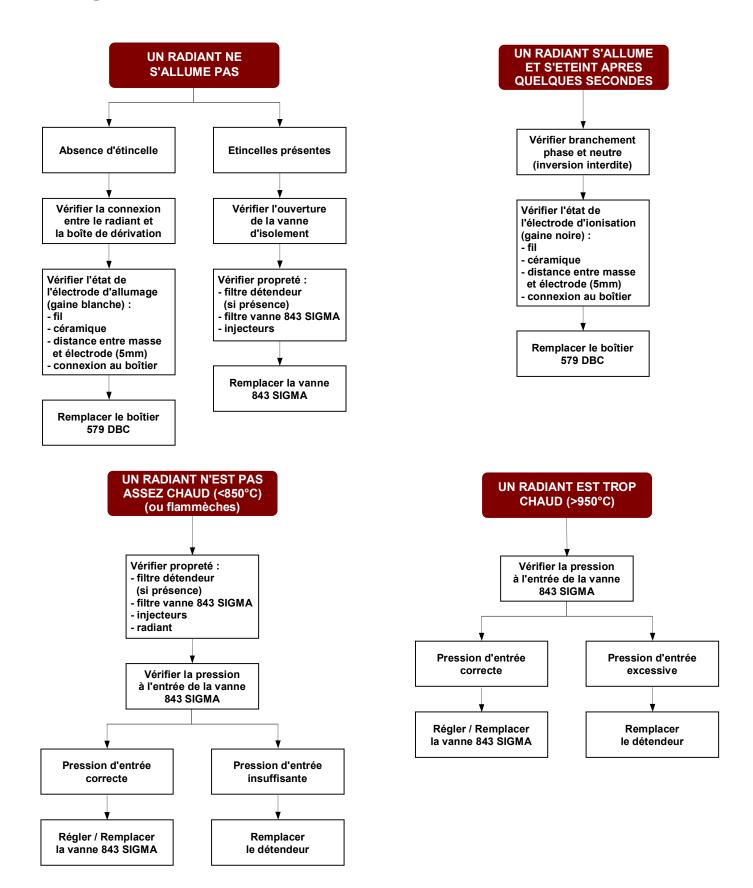
- ☐ Vérification de l'état des plaques céramique (inspection **visuelle**).
- ☐ Contrôle de l'étanchéité des accessoires gaz.
- ☐ Vérification du fonctionnement des radiants. Allumer tous les radiants, vérifier l'allumage et la combustion.

5. DEPANNAGE

☐ Problème sur un seul radiant.



Toujours allumer les radiants sur l'allure "MAXI" Ne passer à l'allure "MINI" qu'après 5 minutes minimum de chauffe.

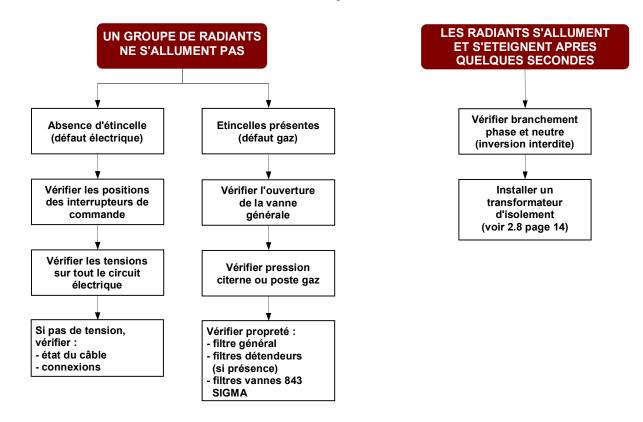


Problème sur un groupe de radiants.



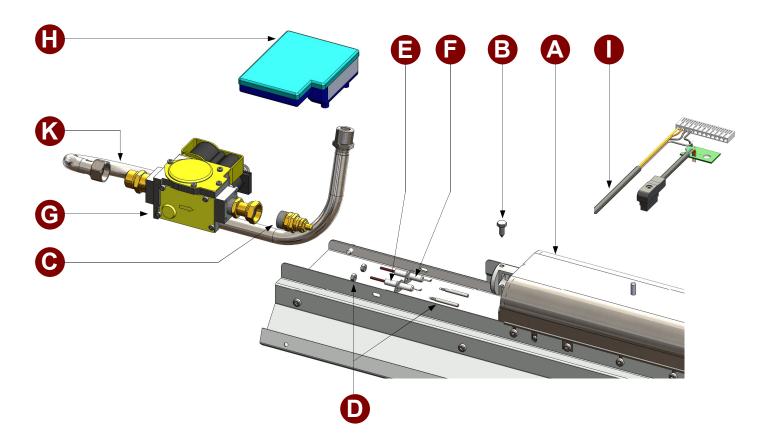
Allumer les radiants sur l'allure "MAXI" et attendre 5 min.

Au préalable, vérifier la compatibilité des radiants avec la nature et la pression du gaz d'alimentation.



POUR TOUTE COMMANDE DE PIECES DETACHEES, VEUILLEZ INDIQUER (voir sur la plaquette signalétique) :

- Le type / numéro de série du radiant.
- Le type de gaz.
- La pression de fonctionnement.



REP.	PIECES DETACHEES	
A	BR 8 XD/XDI	(brûleur avec réflecteur pour ≍⊃ 8 (⊃))
	BR 10 XD/XDI	(brûleur avec réflecteur pour ⊁⊐। 10 (□))
	BR 12 XD/XDI	(brûleur avec réflecteur pour ⊁⊐। 12 (□))
	BR 16 XD/XDI	(brûleur avec réflecteur pour ⊁⊃। 16 (□))
В	10 VIS INOX 6X100/16	(livrées par 10)
C	BLOC U-0-XXX-XXX-00-A-12G	(livré avec ses injecteurs montés)
D	MASSE ECLAT.L3-ECROU	
	ECLATEUR 300 COSSE 4.8	(électrode contrôle de flamme)
(ECLATEUR 250 COSSE 2.8x0.5	(électrode allumage)
G	VANNE 843 SIGMA-RACCORDS	(livrée avec ses 2 raccords montés)
(1)	BLOC 579 DBC	
0	CONNECTEUR XDI 1.6M	
K	FLEXIBLE INTERNE XD/XDI	

6. CONVERSION DU GAZ DE FONCTIONNEMENT (à réaliser par un professionnel qualifié)

Gaz et pression.

FAMILLE	GAZ	PRESSION DE FONCTIONNEMENT
l _{2Esi}	G20	20 mbar
l _{2Esi}	G25	25 mbar
I _{3P}	G31	37 mbar

□ Principe

Changer le BLOC U-0-XXX-XXX-00-A-12G (voir page 21) Régler de la vanne 843 SIGMA.

Le kit de conversion SBM comprend :

- un BLOC U-0-XXX-XXX-00-A-12G avec injecteurs adaptés au gaz.
- une plaquette signalétique.

Pour toute commande d'un kit de conversion, veuillez préciser :

- le type / numéro de série du radiant.
- le type de gaz.
- la pression de fonctionnement.

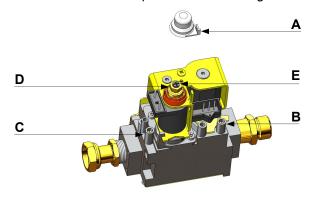
Opérations

- Remplacer le BLOC U-0-XXX-XXX-00-A-12G.
- Allumer le radiant au "MAXI".
- Retirer le capuchon de protection A.
- Contrôler la pression d'alimentation de l'appareil à la prise de pression **B**.(*voir tableaux pages 3 et 4 pour les pressions d'alimentation minimales, nominales et maximales*)
- Contrôler la pression d'injection maxi sur la prise de pression C.
- Ajuster cette pression à l'aide de l'écrou de réglage **D** (clé de 10 mm).
 (voir tableaux pages 3 et 4 pour les pressions d'injection maxi et mini)
 Quand le régulateur doit être bloqué, serrer l'écrou **D** au maximum sans forcer.
- Passer le radiant au "MINI".
- En maintenant l'écrou **D** à la clé, régler la pression d'injection mini à l'aide de la vis de réglage **E** (tournevis fente 1 mm)



Resserrer les vis des prises de pression dès le retrait du tuyau et à remettre en place le capuchon de protection.

- Coller la nouvelle étiquette de nature du gaz sur l'ancienne.



Lors du remplacement d'une vanne 843 SIGMA, effectuer les contrôles et réglages définis ci-dessus.

7. GROUPEMENT D'APPAREILS

Pour toute information, contacter : **SBM**

 3 cottages de la Norge
 Téléphone : 03.80.76.74.60

 21490 CLENAY - France
 Télécopie : 03.80.76.74.69